

LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTERAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE, METU, PARTIBUS REIPUBLICÆ ANIMUS LIBER EST."—Salluste. Catil.

VOL. I.

TORONTO, LUNDI, 5 AVRIL, 1858.

No. 20

Notre numéro d'aujourd'hui est accompagné d'un supplément renfermant une analyse exacte du rapport de quelques séances parlementaires. En outre, nous publierons un numéro chaque jour de cette semaine; enfin, bien qu'à notre début nous ayons été dans l'impossibilité de faire jouer au *Journal des Débats* le rôle que nous avions rêvé pour lui, nous ne négligerons rien pour nous rendre digne de l'encouragement bienveillant que notre feuille a obtenu dès ses commencements.

Quelques uns de nos abonnés nous ont écrit, se plaignant de n'avoir pas reçu le no. 12 du *Journal des Débats*. Nous leur ferons remarquer que par erreur, nos typographes avaient marqué notre numéro du jeudi, 18 mars, comme étant le dixième, tandis qu'il était le douzième. La presse avait déjà fourni plus de 500 copies, lorsque, nous étant aperçu de cette faute, nous la fîmes corriger. C'est peut-être ce qui a induit en erreur quelques uns de nos abonnés. Dans tous les cas, ils peuvent être assurés de recevoir tout ou tard d'un de nos bureaux tous les numéros qui leur manquent, car un très-grand nombre d'abonnés nous ayant fait part de leur intention de faire relier notre volume à la fin de la session, nous devons faire en sorte que chacun d'eux ait l'ouvrage au complet.

A ce propos, nous devons dire que nous avons envoyé à tous ceux de nos abonnés qui ont payé, les numéros qui leur manquaient. Quant aux autres, non seulement, nous ne prendrons pas la peine de leur adresser les anciens numéros du *Journal des Débats*; mais de plus, nous les prévenons qu'ils ne recevront notre feuille qu'après avoir payé au moins une piastre.

Il y a quelque temps, le *Journal de Québec*, faisant un lamentable appel à ses abonnés, qui lui doivent, dit-il, plus de trois mille louis, ajoutait que les propriétaires des journaux canadiens devraient s'entendre pour mettre fin à ce système de crédit qui est la gangrène de la presse du pays.

Notre confrère est assez âgé pour savoir qu'un pareil accord est impossible, à cause de la jalousie de boutique que la plupart des propriétaires de journaux ont les uns pour les autres. Tandis que, d'un côté, le rédacteur de l'*Organe Vert* se vante des articles de l'*Organe Jaune*, le propriétaire de l'*Organe Vert* fait chorus en disant le plus grand mal possible de cette affreuse boutique d'en face dans laquelle se cache cet ignoble *Organe Jaune*. Ce n'est pas tout: le teneur de livres de l'*Organe Vert* donne à entendre qu'il y a plus que du désordre dans les comptes de l'*Organe Jaune* et que cet établissement s'écroulera au premier jour; et il n'y a pas jusqu'aux gamins chargés de distribuer l'*Organe Vert* qui, d'une façon ou d'une autre, ne cherchent à nuire à l'*Organe Jaune*. A parler franchement, les gens de ce dernier ne sont pas mieux disposés envers leur envieux prochain. Et l'on veut qu'avec de pareils sentiments, les propriétaires s'entendent!

Si l'un exige d'un abonné qu'il paie comptant, l'autre n'aura rien de plus pressé que de courir après cet homme et de lui offrir son journal à crédit, pendant dix ans s'il le veut. ●

Si celui-ci refuse une annonce au-dessous du tarif, celui-là fera dire à l'annonceur qu'il est prêt à lui accorder 50, 60 et 70 pour cent d'escompte.

Voilà comment plusieurs propriétaires de journaux canadiens entendent les affaires. Et puis l'on s'étonne qu'au lieu d'avoir quatre ou cinq bons journaux, faisant de brillantes affaires et employant des rédacteurs de talent, bien salariés, on n'ait qu'une

douzaine de pauvres feuilles, la plupart vivotant à peine et toutes, à l'exception de trois ou quatre, dans l'impossibilité de donner au seul rédacteur qu'elles emploient—lorsqu'elles en ont!—un salaire au-dessus de celui d'un sonneur de cloches.

Non, non; n'attendez pas vos confrères. Si vous voulez réellement la réforme, donnez l'exemple. Bien que le *Journal des Débats* ait été fondé dans les conditions les plus désavantageuses, nous avons osé être les premiers à inaugurer dans la presse franco-canadienne le système demandé par le *Journal de Québec*. Il nous semble que ce dernier, avec tous les éléments de succès qui l'entourent pourrait bien suivre notre exemple, sans être encouragé par les autres. Il serait suivi par un second, ensuite par un troisième et au bout d'un an, la réforme serait complète.

Avant de terminer, nous devons dire à nos abonnés que nos employés leur envoient le *Journal des Débats*, on ne peut plus régulièrement. Ils poussent même la prudence, dès qu'ils arrivent à une localité qui a au moins quatre abonnés, jusqu'à envelopper ces quatre différentes copies dans une grande enveloppe adressée au bureau de poste.

Mais il faut ajouter que, si le plus grand nombre des maîtres de poste joignent à une parfaite urbanité l'habitude et l'amour du devoir, il y en a quelques uns qui ne se font nul scrupule de garder, par exemple, des journaux, et de les prêter à leurs amis et connaissances, sans se préoccuper nullement des accès d'impatience dans lesquels ces contraventions peuvent jeter le pauvre abonné qui a payé et qui ne voit rien venir.

AVIS.

Comme nos typographes se sont trompés plus d'une fois, en plaçant le chiffre d'ordre et la date des séances du Parlement, et d'un autre côté, nos rapports se trouvant eux-mêmes assez négligés, nous croyons rendre un vrai service à nos abonnés en leur donnant la table suivante:

- 1^{ère} séance, *Journal des Débats*, numéro 1.
- 2^e séance, no. 1.
- 3^e séance, no. 2.
- 4^e séance, nos. 3, 4, 5.
- 5^e séance, nos. 5, 6, 7, 8, 9.
- 6^e séance, nos. 10, 12.
- 7^e séance, no. 20; (Discours de M. Piché, no. 6, page 21.)
- 8^e séance, no. 20.
- 9^e séance, no. 20.
- 10^e séance, no. 20; (Discours de M. Bureau, no. 10, p. 43.)
- 11^e séance, no. 20.
- 12^e séance, no. 20.
- 13^e séance, nos. 10, 11.
- 14^e séance, no. 12.
- 15^e séance, nos. 13, 14, 15, 16, 19.
- 16^e séance, no. 19.
- 17^e séance, nos. 19, 20.
- 18^e séance, nos. 15, 20.

Les abonnés retardataires pourront se procurer les numéros qui ont été à paru, en envoyant leur piastre au propriétaire du *Journal des Débats*, écrire franco.